



Mairie de Seysses

INSCRIPTION

à l'école élémentaire **Paul Langevin**

CP et Nouveaux arrivants

Mercredi 22 MAI 2019

de 9h00 à 12H30

Documents obligatoires pour une admission auprès de la directrice d'école :

- **La fiche d'inscription tamponnée par la Mairie** mentionnant l'affectation à Paul Langevin élémentaire.
Cette fiche est à retirer à la Mairie à partir du lundi 13 mai 2019 pour les futurs CP et les nouveaux arrivants.
- **le livret de famille**
(photocopie R/V du livret de famille parents+frères+sœurs)
- **le carnet de santé** (photocopie des deux pages vaccins BCG-tétanos-diphthérie-coqueluche et ROR sauf si vous avez une contre-indication de votre médecin (à fournir).
- **le certificat de radiation** pour les enfants ayant été scolarisés dans une autre école que la maternelle Paul Langevin.
- copie de l'extrait du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés (si les parents le jugent nécessaire).